

Numéro spécial : PaletEco

Incidence des hausses des matières premières sur la palette bois

Édito

A l'heure où de faibles signaux de reprise se font sentir en France, le prix des matières et des énergies s'envole. En effet, en l'espace de 6 mois, les cours mondiaux de la plupart des matières premières ont fortement augmenté. Flambées, records ou niveaux historiques : les superlatifs se succèdent pour dépeindre l'ascension des cours.

Cette tendance lourde doit nous interpeller. Outre la hausse élevée des tarifs du gaz, du gasoil ensuite, et celle annoncée des tarifs d'Électricité de France, des tensions fortes sur les approvisionnements en bois conduisent à un relèvement significatif du prix des sciages à palettes. L'envolée des cours ne s'est donc pas limitée, comme parfois, à une seule catégorie. Elle a touché de façon indistincte différentes matières premières, brutes ou transformées, et bon nombre d'énergies.

Ces hausses de prix pèsent lourdement sur toute l'économie et risquent de peser davantage encore dans les prochains mois. Les entreprises françaises se voient contraintes de répercuter une part de ces hausses dans leur prix de vente. La palette n'y échappe pas.

Les fabricants de palettes ont déjà réalisé d'importants gains de productivité pour maintenir leurs prix de vente. Désormais, il convient de réajuster les prix à des niveaux cohérents avec ceux des matières premières et des énergies.

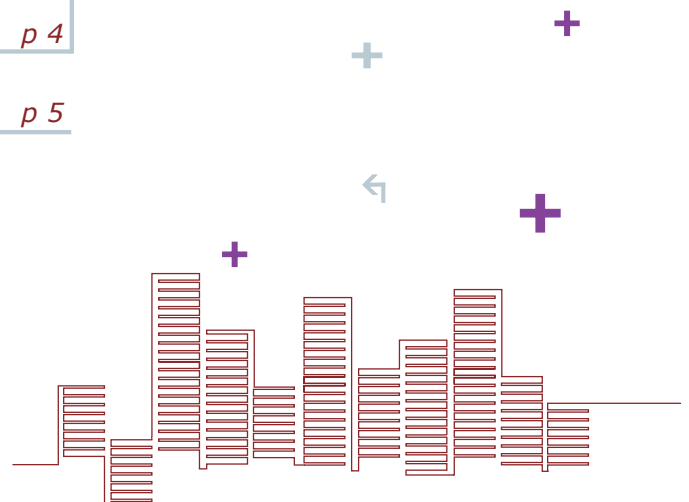
Tous les industriels de la filière, des scieries aux constructeurs de maison en bois, en passant par les fabricants de palettes, s'interrogent à juste titre sur les disponibilités en bois, alors que la forêt française se positionne comme la troisième d'Europe, après la Suède et la Finlande. Aujourd'hui le prix du bois doit traduire, comme pour les autres matières premières, ses coûts de production, l'incidence de l'équilibre offre/demande et les rapports existants entre les producteurs et les utilisateurs.

Jean-Louis LOUVEL

Président Fondateur Groupe PGS

Sommaire

1. La matière première bois	p 2
2. Les indicateurs	p 4
3. Mise en perspective	p 5



1. LA MATIERE PREMIERE

1.1 La hausse du prix des sciages à palettes

Deux éléments majeurs expliquent les hausses du prix des sciages. **Le premier repose sur un effet de rareté.**

- **Rétention de la matière**

Depuis 2008, la récolte de bois est moindre en France et a entraîné une production de sciages nettement à la baisse. Ainsi, les sciages résineux, dont la croissance était remarquable de 2002 à 2007, perdent plus d'un million de m³ en 2009, après un recul de 400 000 m³ en 2008. Dès le début de la crise, certains propriétaires forestiers, et dans une moindre mesure l'ONF, ont réduit leurs volumes de grumes mis sur le marché. Cette rétention a créé de réelles tensions dans certaines régions, réputées comme sources traditionnelles d'approvisionnement, et a entraîné des cours plus élevés.

- **Demande de sciages et de bois soutenue**

La sortie progressive de crise et la relative bonne tenue de certains marchés relancent la demande de sciages en France, et ce dans tous les secteurs utilisateurs, et notamment la charpente et l'ossature bois.

La demande de bois augmente par ailleurs pour tous les usages, partout dans le monde et surtout dans les pays émergents. Des pays comme la Chine sont de gros acheteurs et étendent leur rayon d'approvisionnement.

Cette demande va continuer de croître au fur et à mesure que la population mondiale et les revenus vont augmenter. Les projections de la FAO* estiment que d'ici 2030 la consommation globale de bois ronds industriels va dépasser de 60 % les niveaux actuels, pour atteindre environ 2 400 millions de m³.

- **Exportations de grumes relancées**

En France les exportations de bois ronds résineux ont plus que doublé (+ 144%) entre 2009 et 2010 sur les 6 premiers mois de l'année. Les pays de destination sont majoritairement membres de l'UE avec l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, où d'importantes unités de production sont à la recherche de matières premières. En 2010, les acteurs étrangers ont acheté une part importante des chablis récoltés et non stockés sous arrosage.

A l'étranger, plusieurs pays, dont la Russie, avec un régime de taxes à l'exportation très pénalisant, freinent l'exportation des grumes pour apporter de la valeur ajoutée sur leur territoire. Il s'ensuit pour les acteurs habitués à se fournir dans ces pays une raréfaction de matières premières, notamment résineuses.

- **Annonce de projets d'envergure**

Deux nouvelles unités de production de sciages sont en passe de voir prochainement le jour en Bourgogne. Au vu des chiffres de production annoncés, de nouvelles tensions en termes d'approvisionnement se profilent, non seulement pour les entreprises de la région, mais également pour celles installées dans les régions voisines.

* FAO : Food and Agriculture Organisation



Le second facteur à prendre en compte est un effet de concurrence. Il se caractérise par un déplacement de l'offre et/ou de la demande d'une catégorie de produits vers une autre, avec à terme la possibilité d'un « conflit d'usage ».

- **Montée en puissance du bois énergie**

La production de palettes impose un approvisionnement défini par rapport à la longueur des bois, leur diamètre et leur qualité. Il faut produire des débits standards qui permettent d'obtenir ensuite une productivité élevée lors de l'assemblage. Les grumes de petits diamètres, les bois d'éclaircie (bois jeunes), jusqu'alors débités par les scieries dotées d'équipements spécifiques, sont aujourd'hui la cible du bois énergie.

A l'origine les connexes de scierie répondaient majoritairement aux besoins du bois énergie, ainsi qu'à ceux du panneau et de la pâte à papier. Désormais, s'ils sont insuffisants en volumes, les reports s'effectuent donc sur les bois ronds aptes au sciage. Différentes études ont relevé les écarts entre le volume de bois disponible pour la biomasse en Europe et la quantité qui serait nécessaire pour tenir les objectifs en termes d'énergies renouvelables.

- **Effets induits de la centrale nucléaire de Fukushima**

Suite au séisme survenu au Japon en mars dernier, les énergies renouvelables reviennent en force, et notamment le bois énergie. En 2007, la France a produit 17 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) d'énergies renouvelables (ENR) qui représentaient 13% de la production énergétique française. 55% de la production totale d'énergie d'origine renouvelable (électricité comprise) sont dus au bois et aux déchets du bois.

C'est dire leur place actuelle et future, tant en France qu'en Europe. La position de certains pays laisse à penser qu'elle va s'accroître. Ainsi en Allemagne, la chancelière Angela MERKEL a pris des positions sur l'avenir en annonçant que l'activité de certaines centrales pourrait ne pas être prolongée. Sa décision a été dictée par les dangers liés à la production d'électricité à partir de l'énergie nucléaire.

1.2 La situation du bassin aquitain

- **Exploitation des chablis**

Janvier 2009 suite à la tempête KLAUS, 43 millions de m³ de bois ont été déracinés ou cassés, soit 5,4 années de récolte en Aquitaine, ou encore un tiers de la réserve sur pied. Décembre 2009, la récolte de chablis avait atteint 13,2 millions de m³, soit près de 40% du volume estimé récoltable.



L'exploitation des chablis de bois d'œuvre est désormais terminée. L'exportation a été un des moyens d'écouler des chablis qui, en volume, dépassaient largement la capacité d'absorption de l'industrie forestière et de stockage sous aspersion. Mais de nouvelles tensions sont à prévoir au niveau des approvisionnements en bois du fait des attaques de scolytes, insecte ravageur qui endommage certaines pinèdes depuis 2010.

• Plate-forme de stockage PGS

A son échelle, le Groupe PGS a largement participé au stockage des chablis de pins maritimes, en réalisant une plate-forme sous arrosage de 32 hectares, sur laquelle sont stockées actuellement 600 000 tonnes de bois PEFC. En outre, PGS dispose d'un stockage complémentaire déporté de 130 000 tonnes, ce qui au total représente en volume 20 % des bois d'œuvre stockés sur plates-formes en région Aquitaine.

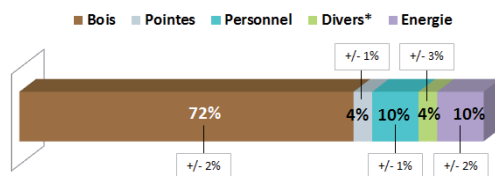


2. LES INDICATEURS

Afin d'illustrer l'impact des hausses des matières et des énergies sur la palette, il a été choisi de prendre comme exemple représentatif la palette EUR-EPAL 800 x 1 200 mm.

Le prix de revient de la palette EUR se décompose en 5 postes principaux, dont on trouvera la part relative ci-dessous.

Décomposition prix de revient palette EUR



* amortissements, taxes et charges diverses...

Le sciage

Il occupe la première place dans la hiérarchie des coûts de production d'une palette, quel que soit son format. Dans le cas d'une palette EUR, le cube de bois nécessaire à sa fabrication est de 0,04523 m³.

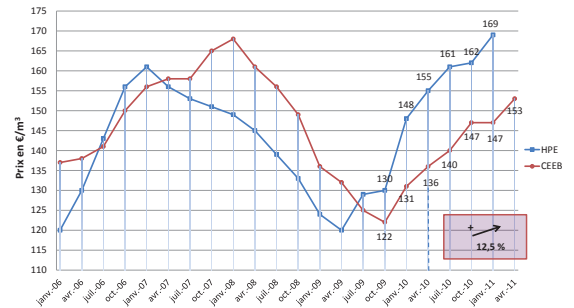
Selon l'indice CEEB, c'est en octobre 2009 que le prix du sciage à palette a atteint son niveau le plus bas, avec une valeur plancher de 122 €/m³. Le dernier indice en date d'avril 2011 laisse apparaître un nouveau redressement (+6 €/m³ par rapport à janvier 2011), dans le prolongement des hausses continues opérées dès janvier 2010.

Ainsi, le prix des sciages se met progressivement en adéquation avec celui des grumes. En 2010, le prix des grumes a augmenté entre 20 et 30%, selon les régions et qualités de bois.

À noter que l'indice CEEB calculé hors pin maritime s'élève à 159 €/m³. En effet, le pin maritime, du fait de bois scolytés commercialisés à un prix inférieur aux bois verts, a pour effet de minorer la hausse du prix des sciages au plan national.

En outre, l'indice reflète un prix départ usine auquel il faut ajouter les coûts de transport pour acheminer les sciages aux sites de fabrication. Sur la base d'un prix du sciage de 159 €/m³ (départ scierie), la matière bois pour une palette EUR représente donc 7,19 €.

Evolution du prix de sciage à palette



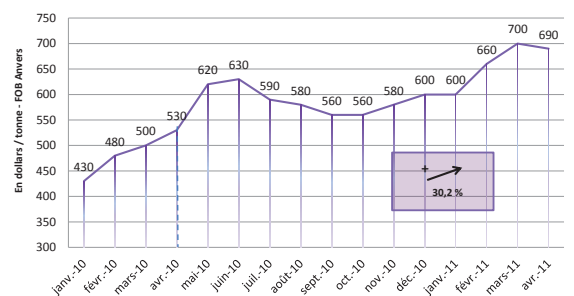
Sources : CEEB (Centre d'Etudes de l'Economie du Bois – indice trimestriel) : Toutes essences feuillues et résineuses y compris – planches largeurs fixes coupées d'équerre – toutes épaisseurs 18/27 mm – prix départ usine non livré sur site de fabrication

HPE (Holzpackmittel Paletten Exportverpackung) : Sciages résineux – bois verts coupés d'équerre – épaisseurs 18/22 mm – prix départ usine non livré sur site de fabrication

Le fil d'acier

Le fil d'acier, élément majeur en termes de coût de fabrication des pointes et agrafes, a enregistré sur un an une hausse de prix de 30%.

Prix de l'acier



Indice F1900 - Aciers à la grande exportation

FOB Anvers - En dollars par tonne - Source : Usine Nouvelle

Les charges d'énergie

• L'électricité

L'électricité intervient à divers stades de la production d'une palette EUR, entre autres lors du sciage, de l'assemblage, du séchage (ventilation) et du traitement NIMP15. Au total, selon les équipements mis en œuvre, la consommation électrique varie de 3 à 5 kWh environ par palette.

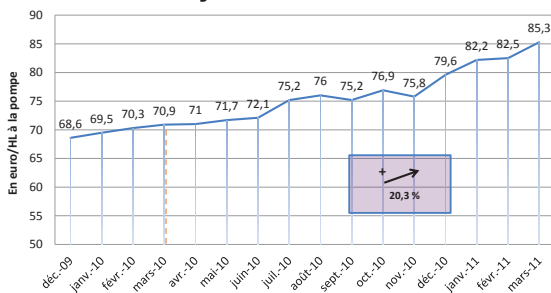
Actuellement, l'électricité est moins chère en France que dans d'autres pays européens comme l'Allemagne. Mais la hausse des tarifs est une question récurrente chez EDF. L'année dernière, le tarif industriel de l'électricité a augmenté de 5 à 7% en France, selon les abonnements. De nouvelles hausses sont prévues cet été.

• GPL et produits connexes du bois

Le séchage artificiel est un poste très énergivore ; il consomme 10 fois plus d'énergie que le sciage. La consommation thermique (apport de chaleur) pour sécher une palette jusqu'à 20-25% d'humidité est, selon les procédés et les humidités initiales et finales des bois, de l'ordre de 10 à 13 kWh par palette. Selon les cas, cette énergie peut provenir de l'électricité, de la combustion de produits connexes du bois ou de gaz (GPL ou gaz naturel).

GPL : la hausse du GPL a atteint sur un an 15 à 20% (prix fluctuant selon les niveaux de consommation industrielle). Sachant, qu'en moyenne, il faut environ 1 kg de GPL pour sécher une palette, cela a pour incidence une augmentation de coût de l'ordre de 9 à 11 cts d'€.

Prix moyen mensuel du GPL



Moyenne mensuelle en €/HL à la pompe.

Source : Usine Nouvelle

Produits connexes du bois : si l'on doit brûler des sciures pour l'apport calorifique, ce sont en moyenne 4,5 kg qui sont nécessaires pour le séchage d'une palette. Il s'ensuit un manque à gagner sur leur commercialisation d'autant plus important en période de hausses des prix de vente. Sur un an, le prix de vente des sciures a augmenté de près de 38%.

• Le gazole

La spirale de la hausse des prix du pétrole se poursuit. Notre profession est exposée à ces augmentations récurrentes, en amont pour l'approvisionnement en grumes et billons destinés à la production de sciages, en aval pour la collecte et la livraison des palettes neuves ou reconditionnées. Depuis un an le gazole a ainsi augmenté de 24,8%.

Selon la FNTR (Fédération Nationale des Transporteurs Routiers), deux tiers environ des entreprises de transport appliquent le dispositif d'indexation du coût du gazole sur le prix de transport prévu par la loi. Cela signifie que le montant d'une prestation de transport est revu à la hausse lorsque le prix du carburant a augmenté au moment de son exécution. Le gazole représente 26,3% des coûts de revient d'un véhicule travaillant en longue distance et 17,9% en régional (sources CNR* et FNTR). Les évolutions du gazole sont donc en tête des préoccupations des entreprises de transport routier et de notre profession.

La hausse subie sur les transports ne se limite pas au gazole ; le manque de disponibilité des transporteurs a pour effet de relever également les coûts.

* CNR : Comité National Routier

3. MISE EN PERSPECTIVE

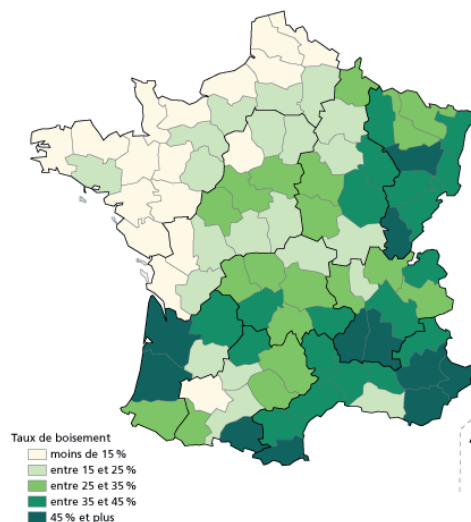
La hausse progressive, des prix des matières premières débouche sur un questionnement relatif à sa durée. L'ensemble des données ci-avant montre que nous entrons dans un monde où les matières premières seront plus chères, et notamment le bois.

La demande actuelle en bois, avec des prix favorables, doit inciter les propriétaires forestiers à s'engager dans la vente de leurs bois arrivés à maturité.

La forêt doit sortir en premier lieu du bois d'œuvre pour les marchés de la construction, de l'ameublement et de l'emballage, en second lieu pour l'énergie.

Le réalisme des objectifs bois-énergie pour 2020 au niveau européen et français doit être posé. La France a pris l'engagement d'augmenter la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique. Mais la mise en place de subventions pour de nouveaux grands projets bois-énergie et de cogénération doit être étudiée avec pragmatisme, en concertation avec tous les acteurs de la filière.

Taux de boisement par département



Source IFN - campagnes 2005 à 2009

La superficie de la forêt française n'a pas reculé au XX^{ème} siècle. Elle représente aujourd'hui 15 millions d'hectares, soit 27% du territoire national. Une étude récente fixe, à la demande de la Commission Européenne, l'équilibre offre/demande dans les principaux pays européens. Pour la France, d'après ce rapport, c'est en 2018 que la demande dépasserait l'offre de la forêt française, après l'Espagne, la Belgique, l'Angleterre et l'Allemagne.

Aussi, un recours plus important à la forêt nécessite **une mise en marché des bois réaliste et suffisante**, et la mise en place d'une **politique dynamique de renouvellement de la ressource** pour permettre le maintien du niveau de récolte supplémentaire pour les décennies à venir. Soutenir reboisement et boisement permettra à la fois de répondre à des enjeux économiques et écologiques.

La France, reconnue comme l'un des grands pays européens disposant d'un massif forestier varié important, suscite l'appétit de nouveaux acheteurs. À l'avenir, il va falloir être vigilant d'une part aux utilisations qui seront faites de la matière bois, d'autre part aux actions de reboisement qui seront effectuées.



Imprimé sur du papier certifié PEFC 100 % par un imprimeur labellisé Imprim'vert